

Thème : Les conflits d'intérêts

Date : Mercredi 30 novembre 2022 de 14h à 17h

Lieu : Tours

Pré-requis : être avocat / **Niveau : 1**

Objectifs :

- Exposer et analyser les règles en matière de conflits d'intérêts
- Fixer le périmètre des obligations
- Confronter ces règles et obligations à des situations pratiques courantes.

Méthodes mobilisées :

Programme :

- Exposé sur la finalité des règles en matière de conflits d'intérêt et examen du décret du 12/07/2005 et du RIN
- Exposé des règles et étude des personnes concernées par ces règles
- Analyse des règles en situation à partir de cas pratiques et de jurisprudences

➤ **Moyens pédagogiques :** Travail en commun et en interactivité privilégiant les problématiques soulevées par les participants, remise de cas pratiques en amont de la formation et remise d'une note synthétique après la formation.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Maître Henri GRAÏC, Avocat au barreau de Saint Brieuç, Ancien Bâtonnier

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.